RESOLUTION DU CA DE L'AGVRC

Nous avons adhéré en 1999 à la Fédération des Centre Sociaux parce qu'il nous semblait nécessaire de nous appuyer sur un réseau pour contribuer à la mise en œuvre d'une politique de transformation sociale par débat et propositions…

Cette inclinaison politique à peser, à dénoncer, à revendiquer pour construire un futur qui ait du sens, nous n'avons jamais été en capacité d'en construire les bases, et de faire des propositions empruntes de réalisme et de militantisme.

A l'heure où la cohésion sociale est menacée, ou les contraintes financières sont de plus en plus pesantes pour les centres sociaux et soumises à condition, nous n'avons pas su nous organiser collectivement, pour condamner la mise en place des appels d'offres, nous opposer au recrutement de salariés sur des postes précaires etc….

Nous n'avons pas su prendre la parole publiquement pour réaffirmer nos valeurs, notre engagement et dénoncer l'inacceptable. Nous n'avons pas su réaffirmer avec force que nos actions font partie intégrale d'un projet social global, cohérent et pluriannuel, que nous y sommes très attachés et qu'il n'est aucunement question d'y déroger.

Nous manquons d'imagination pour permettre aux usagers du centre social de se construire comme sujet et s'insérer socialement afin qu'ils exercent pleinement leur citoyenneté (démarche de conscientisation). Nous sommes bien trop souvent à la remorque de dispositifs (nous devenons des prestataires de services) avec pour seule finalité de boucler nos budgets (Centres Sociaux et fédéraux), et nous accompagnons en cela la fin de notre indépendance. Nous sommes dans le politiquement acceptable et nous ne nous sommes pas donnés les moyens pour résister, nous engager sans nous déjuger. Nous versons dans l'incantatoire le verbe et nous ne créons pas les conditions de l'émergence d'un nouveau contrat social et de dénoncer en place publique les effets négatifs des mutations sociales et économiques qui nous sont imposées.

Par une parole collective nous devrions participer au débat public voire l'organiser, le provoquer au regard des situations d'indigence, de précarité, du déni de citoyenneté que nous rencontrons...

Une fédération a toute sa place si elle constitue un réseau tourné vers l'action collective dans le respect de fonctionnements associatifs. Elle doit concourir à ce que les centres sociaux ne soient pas le relais d'une politique libérale mais un espace de convivialité, de participation, de décision, dans une logique d'éducation populaire.

Une fédération n'a toute sa place que si elle conduit ou aide à l'action politique

Ne trouvant pas d'écho à nos préoccupations, et au vu de ce constat le Conseil d'Administration en sa séance du 30 novembre 2006, à l'unanimité a décidé de suspendre son adhésion à la Fédération des Centres Sociaux de la Charente pour une durée indéterminée.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président
B. GOUGE